

Enquête annuelle sur l'activité des services d'archives

Bilan 2021 et perspectives 2022

Retours des services sur la V1	Prise en compte dans la V2	Commentaires
<ul style="list-style-type: none">Créer des parcours différenciés selon les services avec des indicateurs spécifiques		<i>7 parcours prévus dans la v2 : AN, ANOM, ANMT, AR, AD, AC et AIC</i>
<ul style="list-style-type: none">Simplifier les sous-questionnaires détaillés		<i>Sq Relations avec les producteurs et contrôle : maintenu pour les Archives départementales sous une forme simplifiée Sq Nouvelles entrées : remplacé par le projet de publication en open data des registres des entrées Sq Traitements : remplacé par des indicateurs spécifiques dans la partie socle Sq Numérisations : remplacé par des indicateurs spécifiques dans la partie socle Sq Offre culturelle : maintenus sous une forme plus simple à remplir</i>
<ul style="list-style-type: none">Supprimer la saisie obligatoire de certaines données		<i>Afin de faciliter la navigation dans le formulaire d'enquête, plus aucune saisie de donnée ne sera obligatoire dans la V2</i>
<ul style="list-style-type: none">Mettre à disposition des services une édition lisible et modifiable de leurs données		<i>Chaque service pourra obtenir une extraction de l'ensemble des données saisies dans un format lisible, modifiable et réutilisable</i>
<ul style="list-style-type: none">Obtenir un accusé de réception après envoi de l'enquête au SIAF		
<ul style="list-style-type: none">Améliorer la procédure de transmission des enquêtes des AC, AIC et AR vers les AD compétentes		<i>Après avoir obtenu une extraction de leurs données, les services pourront la transmettre comme ils le souhaitent à leurs AD de référence</i>
<ul style="list-style-type: none">Pouvoir historiser les données d'une année sur l'autre		<i>À partir de la V2, sera mis en place un enregistrement des données dans le formulaire, afin que certains champs soient déjà pré-remplis dans la V3</i>

- Donner une vue d'ensemble des indicateurs à saisir  *L'enquête V2 sera accompagnée, hors outil, d'une nouvelle version détaillée de l'aide à la saisie et d'une présentation générale de la structuration de l'enquête*
- Ajouter des calculs automatiques pour le total de certains indicateurs numériques  *La somme de certaines données sera réalisée automatiquement par l'outil, et pourra être reportée dans le socle plus facilement*
- Revoir l'indicateur « MI des fonds correctement conditionnés », trop complexe  *Cet indicateur est retiré de l'enquête dans la V2*
- Revoir l'indicateur « MI des fonds dépourvus d'instruments de recherche », trop complexe  *Cet indicateur est retiré de l'enquête dans la V2*
- Améliorer la fonction de chargement de fichiers directement dans l'outil (documents joints et bilan qualitatif)  *Cette fonctionnalité, non satisfaisante, est abandonnée ; les documents joints seront à transmettre au SIAF via l'adresse générique de l'enquête – en particulier le **bilan qualitatif**, **toujours très important et largement exploité par le SIAF***
- Rendre modifiable le champ « Nom du service » afin de corriger les erreurs directement (cas du changement de nom d'un service depuis la dernière enquête)  *Le nom du service sert d'élément pivot dans l'outil entre la base des services répondant à l'enquête et la base des données collectées, il est donc essentiel et ne peut être modifié que par l'administrateur ; c'est pourquoi un champ libre permettant de signaler une erreur et de demander la correction a été ajouté dans le formulaire*
- Modifier ou supprimer les listes fermées  *Ces listes sont indispensables pour harmoniser la saisie et fiabiliser l'exploitation des données ; à chaque fois que cela était pertinent un item « Autre » a été ajouté*
- Permettre une pré-saisie dans des tableurs, puis l'injection automatique des données dans l'outil en ligne  *Des grilles seront mises à disposition sur le portail FranceArchives en amont de l'enquête pour les services qui souhaiteraient commencer à préparer la saisie, cependant l'injection automatique des données n'étant pas techniquement possible, une saisie en ligne dans l'outil sera nécessaire dans tous les cas*